

Natura 2000

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Un réseau européen de sites reconnus pour leurs espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire, menacés ou à forts enjeux.



Un outil pour préserver durablement la biodiversité, améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats, développer durablement les activités humaines.

Une politique basée sur la concertation, la contractualisation et le volontariat.



OPÉRATEUR PRINCIPAL
ET VOLET FORÊTS ET
AMPHIBIENS

Gersende GÉRARD - 03 29 84 78 77
ag.verdun@onf.fr



VOLET PELOUSES ET
FRICHES CALCAIRES

Gaëlle GRANDET - 03 82 20 88 00
g.grandet@cen-lorraine.fr



MEUSE

VOLET ANIMATION /
COMMUNICATION

Sarah WOLF - 03 29 87 36 65
sarah.wolf@cpepesc-meuse.fr



VOLET
CHAUVES-SOURIS

Guillaume CAËL - 03 83 23 19 48
g.cael@cpepesc-lorraine.fr

Un siècle après la fin des combats, les terrains meurtris des champs de bataille sont devenus des forêts et espaces naturels où **histoire et biodiversité** sont étroitement liées.

Les vestiges des **ouvrages militaires** et les mares créées par les bombardements se sont transformés, au fil du temps, en des écosystèmes exceptionnels, notamment pour les **chauves-souris** et les **amphibiens**.

De surface importante (près de 130 km²), intégré au réseau Natura 2000 en 2010, ce site est formé principalement par les forêts domaniales de Verdun et du Morthomme. Il est constitué d'une **mosaïque d'habitats et d'espèces rares**, végétales comme animales.



Le site Natura2000 est sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale des Territoires de la Meuse.

Site Natura 2000 FR4100171

CORRIDOR DE LA Meuse

THÉÂTRE DES AFFRONTEMENTS LES PLUS
MEURTRIERS DE L'HISTOIRE ENTRE LA
FRANCE ET L'ALLEMAGNE, LE CHAMP
DE BATAILLE DE VERDUN A ÉTÉ BOISÉ
AU SORTIR DE LA GRANDE GUERRE
POUR LAISSER PLACE AUJOURD'HUI À UN
ESPACE NATUREL RICHE D'UNE

BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE.



DES TROUS D'OBUS APPRÉCIÉS PAR LES Amphibiens

De nombreuses pièces d'eau parsèment la forêt formant autant de milieux humides favorables aux amphibiens : mares dans les trous d'obus, sources et suintements sur les sols marneux, petites dépressions naturelles ou ornières formées par les activités humaines, ruisseaux et milieux alluviaux attenants...

Les deux espèces emblématiques du site sont le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté.



DES SOLS DÉCAPÉS COLONISÉS PAR LES PELOUSES À Orchidées

Les pelouses et friches calcaires se sont développées sur des socles calcaires autrefois agricoles, restés non boisés après-guerre, en particulier sur le Plateau de Douaumont en libre évolution depuis plus de 100 ans.

Souvent en cours de boisement spontané par des fruitiers épineux, elles hébergent des orchidées et des papillons parmi les plus intéressants du site.



UNE ANCIENNE PLACE FORTE INVESTIE PAR LES Chauves-souris

Le site comporte d'imposantes fortifications, des ouvrages militaires, des souterrains et des tunnels qui constituent un réseau de gîtes adaptés aux chauves-souris.

Protégées par la loi, elles sont particulièrement sensibles au dérangement. Toute intrusion peut entraîner un abandon de leurs gîtes, voire induire une mortalité des individus stressés.



TRITON CRÊTÉ



SONNEUR À VENTRE JAUNE



ORCHIS PYRAMIDAL



DAMIER DE LA SUCCISE



GRAND RHINOLOPHE



OUVRAGE MILITAIRE



PRÉCONISATIONS / RÈGLES DE BON USAGE



Passage strictement interdit dans et à proximité des ornières, nids de poule, mares, ruisseaux et zones en eau.



Manipulation, capture et perturbation des amphibiens proscrites, à tous les stades de développement.



Arrachage et cueillette des orchidées strictement interdits.



Manipulation, capture et perturbation des papillons proscrites.



Pelouses calcaires : uniquement à pied et sur les sentiers aménagés.



Entrée strictement interdite dans les forts, abris, tunnels, vestiges bâtis et monuments.



Quiétude de rigueur aux abords de ces sites.



Manipulation, capture, photographie et autres perturbations des chauves-souris proscrites.